

40e conférence internationale des Commissaires à la protection des données et de la vie privée à Bruxelles

Du 22 au 26 octobre, la CCIN a participé à la 40e conférence internationale des Commissaires à la protection des données et de la vie privée, organisée à Bruxelles sous l'égide du Contrôleur européen de la protection des données (CEPD), autour du thème « *Debating Ethics : Dignity and respect in data driven life* ».

Lors des deux premiers jours, la session fermée de la conférence a donné l'occasion aux Commissaires de plus de 70 délégations de réfléchir ensemble sur la révolution numérique et son impact sur nos sociétés, ainsi que sur la façon dont une nouvelle éthique numérique pourrait contribuer à garantir le respect et la dignité dans notre monde dominé par la technologie.

En effet, comme l'a souligné Madame Isabelle Falque-Pierrotin, Présidente de la CNIL et Présidente de la Conférence Internationale dans son discours d'ouverture, ces sujets « *ont pris une dimension nouvelle et ils s'étendent à de nouvelles problématiques, plus politiques, plus éthiques. Ils se manifestent dans un environnement international qui, s'il n'a jamais été paisible, est aujourd'hui particulièrement contrasté. D'un côté, les tensions sont là, et ce y compris sur des questions qui sont au cœur de notre mission comme la localisation des données, la cyber-sécurité ou encore la surveillance de masse et les techniques de renseignement* » et « *De l'autre, le numérique est une opportunité de développement unique au niveau mondial, une véritable révolution. « Tech for good » ou « AI for humanity » sont désormais à l'agenda des réunions de nos chefs d'état et de gouvernement et le potentiel de ces technologies pour trouver des solutions pour l'humanité est immense* ».

A l'issue de ces deux jours, une déclaration sur la protection des données et l'éthique dans le domaine de l'intelligence artificielle et 5 résolutions ont été adoptées. Ces dernières concernent les ponts suivants :

- les plateformes d'e-learning;
- la modification des règles et procédures concernant la conférence internationale;
- la feuille de route sur l'avenir la conférence internationale;
- la collaboration entre les autorités de protection des données et les autorités de protection des consommateurs;
- le recensement concernant les conférences internationales.

Cette session fermée s'est poursuivie par une session ouverte organisée au Parlement européen qui a permis aux acteurs de la société civile de prendre part au débat. Parmi toutes les prises de parole, on retiendra notamment celle de Tim Cook, le dirigeant d'Apple qui a profité de l'occasion pour dire tout le bien qu'il pensait du RGPD, le règlement sur la protection des données mis en œuvre en Europe, et demander à ce qu'une réglementation similaire soit adoptée aux États-Unis.